



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.



Grande Assemblée nationale de Türkiye

Les parlements et les pactes mondiaux sur les migrations et les réfugiés : jeter les bases d'une coopération internationale plus solide et d'une mise en œuvre renforcée à l'échelle nationale

Conférence parlementaire mondiale organisée conjointement par l'Union interparlementaire et la Grande Assemblée nationale de Türkiye

20 et 21 juin 2022, İstanbul (Türkiye)

PROGRAMME

L'année 2018 a été décisive pour la gouvernance des migrations internationales. En décembre de cette année, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières (PMM) et le Pacte mondial sur les réfugiés (PMR). Les pactes mondiaux offrent aux États des cadres de coopération non contraignants pour répondre à divers défis liés aux migrations.

Le PMM fournit entre autres un ensemble complet de lignes directrices aux pays d'origine, d'accueil et de transition sur la manière de gérer plus efficacement les migrations afin de tirer parti de ce phénomène mondial tout en neutralisant certains de leurs inconvénients.

Le PMR promeut le partage de la charge et des responsabilités d'une manière plus prévisible et plus équitable et fournit aux gouvernements, organisations internationales et autres parties prenantes un plan directeur pour s'assurer que les communautés d'accueil obtiennent le soutien dont elles ont besoin et que les réfugiés peuvent mener une existence productive. Plus concrètement, le PMR vise à alléger la pression sur les pays d'accueil, à renforcer l'autonomie des réfugiés, à élargir l'accès aux solutions dans des pays tiers et à favoriser les conditions d'un retour dans les pays d'origine en sécurité et dans la dignité.

Les pactes mondiaux ont chacun créé des mécanismes spécifiques pour passer en revue les progrès accomplis dans la mise en œuvre, examiner les défis qui subsistent et les bonnes pratiques, et identifier de nouvelles actions afin de gérer les migrations. À cet égard, le PMR a créé le Forum mondial sur les réfugiés qui se tiendra tous les quatre ans ; le premier a eu lieu en 2019. Le PMM a créé le Forum d'examen des migrations internationales qui doit se tenir tous les quatre ans ; le tout premier Forum qui aura lieu en mai 2022 se conclura par l'adoption d'une déclaration sur les progrès réalisés.

Bien que certains progrès aient été réalisés dans la mise en œuvre des deux pactes mondiaux, il reste encore beaucoup à faire. Par exemple, seul un nombre restreint de pays ont adopté des mesures ambitieuses à l'échelon national pour la mise en œuvre du PMM. De même, quelques pays, souvent dotés de ressources très limitées, continuent d'accueillir la plupart des réfugiés de la planète. Le partage plus équitable de la charge sur lequel repose le PMR n'aurait-il été qu'une vaine promesse ?

La conférence parlementaire mondiale qui se tiendra en Türkiye offrira aux parlements et à leurs membres une excellente occasion de faire le point sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des pactes mondiaux et les défis anciens et nouveaux qui font obstacle à une action à la fois collective, bilatérale et nationale. La conférence aura pour but de recueillir une série de bonnes pratiques parlementaires et d'identifier de nouvelles mesures concrètes que peuvent prendre les parlements, ensemble et individuellement, pour jeter les bases d'une coopération internationale plus solide et d'une mise en œuvre renforcée à l'échelle nationale.



**Hotel “Hilton Bomonti”
Salle “Grand Ballroom” (étage M4)**

Lundi 20 juin 2022

8 h 00

Inscription des délégués

9 h 00

Cérémonie inaugurale : allocutions d’ouverture

- M. Duarte Pacheco, Président de l’UIP
- M. Mustafa Şentop, Président de la Grande Assemblée nationale de Türkiye
- Son Excellence M. Recep Tayyip Erdoğan, Président de la République de Türkiye (par vidéo)

Photo de groupe
Exposition sur les migrants et les réfugiés

10 h 15

Pause-café

10 h 30

Séance I – Normes de gouvernance internationale, pactes mondiaux et programmes politiques mondiaux : objectifs, engagements, progrès et revers dans la mise en œuvre

Cette séance portera sur l’ensemble des progrès accomplis à l’échelle mondiale et régionale, les obstacles qui subsistent ainsi que les anciennes et les nouvelles perspectives inhérentes à la mise en œuvre. Au sujet du PMM, la séance s’appuiera principalement sur les résultats et les conclusions du Forum d’examen des migrations internationales (FEMI), organisé sous l’égide de l’Assemblée générale des Nations Unies du 17 au 20 mai 2022, et le rapport du Secrétaire général de l’ONU du 27 décembre 2021 (A/76/642), notamment ses 14 recommandations sur la mise en œuvre du PMM. Eu égard au PMR, la séance s’appuiera notamment sur les engagements pris à l’occasion du Forum mondial sur les réfugiés de 2019 et de la première Réunion des hauts responsables qui s’est tenue les 14 et 15 décembre 2021.

Cette séance présentera par ailleurs un aperçu de la vision et du contenu essentiel des deux pactes mondiaux. L’objectif est de mieux faire comprendre la philosophie sur laquelle reposent les pactes qui ont été adoptés en 2018, et d’évaluer la nature des engagements qui en découlent, ainsi que les synergies et les divergences existantes entre les deux.

Oratrice principale : Mme Sahiba Gafarova, Présidente du Parlement (Azerbaïdjan)

Modératrice : Mme Silvia-Monica Dinica, chef adjointe de la délégation roumaine à l’UIP, sénatrice (Roumanie)

Intervenants :

- M. Philippe Leclerc, Représentant du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (Türkiye)
 - M. Gerard Karl Waite, Chef de mission pour l’OIM (Türkiye)
 - M. Patrick Taran, Président de Global Migration Policy Associates
-

12 h 30

*Déjeuner offert par le parlement hôte
Salle “Crystal Ballroom”, étage M1*

14 h 00

Séance II – Solutions durables aux migrations forcées : s'attaquer aux causes profondes dans les pays d'origine

Dans le cadre de l'objectif 2 du Pacte mondial sur les migrations « Réduire au minimum les facteurs négatifs et structurels qui poussent les personnes à quitter leur pays d'origine » pour que la migration soit un choix, et non une nécessité, il est essentiel de garantir des conditions de vie minimales afin d'offrir une meilleure qualité de vie dans les pays d'origine. Cette séance portera sur les mécanismes et les normes nécessaires à établir, et les défis et opportunités liés à leur mise en œuvre.

Orateur principal : M. Herimanana Razafimahefa, Président du Sénat (Madagascar)

Modérateur : M. Patrick Taran, Président de Global Migration Policy Associates

Intervenants :

- Mme Fatima Diallo, Vice-Présidente du Comité des Nations Unies pour la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille (Sénégal)
- M. Şeref Malkoç, Médiateur en chef (Türkiye)
- M. Gerard Karl Waite, Chef de mission pour l'OIM (Türkiye)

16 h 00

Pause-café

Conférence de presse conjointe

16 h 30

Séance III – Approches en matière de migration irrégulière et de protection des droits, y compris par la gestion des frontières et la lutte contre le crime transnational

Le débat sera centré sur les expériences de gestion efficace des frontières respectueuse des droits de l'homme des migrants clandestins et l'efficacité des efforts déployés pour lutter contre le crime transnational dans le cadre du trafic d'êtres humains. La séance examinera également les mesures concrètes destinées à faciliter le retour volontaire, en toute sécurité et dans la dignité, et la réintégration des migrants dans leur pays d'origine telles que le Mécanisme de retour volontaire assisté en Türkiye, et certaines initiatives adoptées dans les pays d'accueil pour offrir aux migrants en situation irrégulière un lieu d'hébergement et un permis de travail pour des périodes plus ou moins longues.

Oratrice principale : Mme Márta Mátrai, Première Vice-Présidente de l'Assemblée nationale (Hongrie)

Modératrice : Mme. Guoda Burokienė, membre du Seimas (Lithuanie)

Intervenants :

- M. Tamer Kılıç, Centre international pour le développement des politiques migratoires (Türkiye)
- Dr Pablo Ceriani, membre du Comité des Nations Unies pour la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille (Argentine)
- Pr. Zeynep Alemdar, Université d'Okan (Türkiye)

20 h 00

Dîner offert par le Président du, M. Mustafa Şentop

Hotel "Hilton Bosphorus", Harbiye, Cumhuriyet Cd. No:50, 34367 Şişli, Istanbul

Départ du "Hilton Bomonti": à 19:30 pm (lobby). Les participants peuvent s'y rendre directement

9 h 00

Séance IV : Promouvoir un partage équitable de la charge et des responsabilités en matière de migration

Les deux pactes mondiaux mettent en lumière la notion importante selon laquelle les migrations ne peuvent être gérées efficacement que par un effort concerté dans lequel tous les intervenants assument leurs responsabilités. Pour ce qui est de la situation des réfugiés, le PMR appelle les États et les autres parties prenantes qui n'ont pas encore contribué au partage de la charge et des responsabilités à le faire, en vue d'élargir la base de soutien dans un esprit de solidarité et de coopération internationales. Cette séance examinera dans quelle mesure les États ont en ce sens su être à la hauteur de leurs responsabilités collectives. À ce sujet, elle examinera les réponses étatiques à la situation spécifique des migrants mixtes, qui se sentent contraints de quitter leur pays mais ne sont pas considérés comme des réfugiés.

Cette séance se penchera par ailleurs sur les efforts déployés pour réduire au minimum les facteurs défavorables de la migration et anticiper les risques et les menaces susceptibles de déclencher ou d'affecter les mouvements migratoires. À cet effet, elle examinera dans quelle mesure les programmes de développement et le renforcement des synergies entre la mise en œuvre du PMM et celle des Objectifs de développement durable se sont avérés utiles. Les participants passeront également en revue les exemples concrets illustrant la manière dont les pays ont été capables d'aider certaines catégories de migrants vulnérables. La séance examinera enfin les défis auxquels les réfugiés sont confrontés pour chercher refuge à l'étranger et ce que les pays peuvent faire pour faciliter l'accès à leurs systèmes d'asile.

Orateur principal : M. Ahmed Al Safadi, Vice-Président du Parlement (Jordanie)

Modératrice : Mme Lucie Milebou-Aubusson, Présidente du Sénat (Gabon)

Intervenants :

- Mme Fatima Diallo, Vice-Présidente du Comité des Nations Unies pour la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille (Sénégal)
- M. Ziad Ayad, Spécialiste principal des politiques, Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCNUR)
- Pr Jalal Abbasi-Shavazi, Université nationale d'Australie et Université de Téhéran (Iran, République islamique d')
- Mme Nihal Eminoglu, Université Çanakkale Onsekiz Mart (Türkiye)

10 h 45

Pause-café

11 h 00

Séance V – L'expérience de la Türkiye en tant que pays accueillant le plus grand nombre de personnes déplacées dans le monde

La Türkiye est un point de transit pour les migrants qui cherchent à gagner les pays occidentaux pour de nombreuses raisons, comme les conflits et l'instabilité politique et économique dans leur pays d'origine. Dans le même temps, la Türkiye est devenue un pôle d'attraction pour les migrations régulières et irrégulières, en raison notamment de sa puissance économique et régionale croissante ces derniers temps.

Compte tenu de sa situation géostratégique, la Türkiye constitue l'étape finale des mouvements migratoires d'une manière générale, notamment les mouvements de masse de demandes d'asile, et héberge plus de 4 millions de personnes déplacées et requérants d'asile provenant de pays divers, dont 3,7 millions de Syriens sous protection temporaire.

Cette séance sera consacrée aux politiques intégrées élaborées entre le gouvernement, les organisations internationales et les organismes d'aide humanitaire pour aider à gérer durablement les flux migratoires en Türkiye et atteindre des résultats potentiellement tangibles sur l'immigration. Les effets positifs et négatifs des migrations sur la structure économique et socio-culturelle seront également abordés, de même que le retour des Syriens de manière volontaire, en toute sécurité et dans la dignité.

Orateur principal : M. İsmail Çataklı, Vice-Ministre de l'intérieur (Türkiye)

Modératrice : Mme Ravza Kavakçı Kan, membre de la Grande Assemblée nationale (Türkiye)

Intervenants :

- M. Mehmet Abdullah Aksoy, Chef du département des femmes, de la famille, de l'éducation et des services sociaux de la Municipalité métropolitaine de Gaziantep (Türkiye)
- Dr İbrahim Altan, Membre du Conseil de la politique sociale présidentielle et Directeur général du Croissant-Rouge (Türkiye)
- M. Sadettin Akyil, Directeur général du travail international, Ministère du travail et de la sécurité sociale (Türkiye)
- M. Hüseyin Oruç, Vice-Président de la Humanitarian Relief Foundation (Türkiye)

12 h 30

Déjeuner offert par le parlement hôte
Salle "Crystal Ballroom", étage M1

14 h 00

Séance VI – Adapter la vie des migrants et des réfugiés : dignité humaine, inclusion et cohésion sociales

La séance sera consacrée aux différentes approches qui ont été suivies pour encourager les migrations régulières à travers des mécanismes d'intégration régionale ou des accords de migration bilatéraux. La séance mettra notamment l'accent sur les programmes de migration de main d'œuvre, les aspects relatifs au regroupement familial et l'ouverture de différentes voies pour ceux qui ont besoin d'aide humanitaire ou de protection des droits de l'homme, ou ont des ambitions éducatives.

La séance examinera comment les pays sont parvenus à mettre en place des lois, des réglementations et des programmes destinés à faciliter la cohésion et la mobilité sociales en attribuant aux migrants et aux réfugiés, le cas échéant, une identité et des documents juridiques, et en leur offrant des opportunités de travail et d'études, et une éducation civique. Les participants examineront par ailleurs les initiatives visant à amener tous les membres de la société à promouvoir l'inclusion et la cohésion sociales des migrants et des réfugiés.

Oratrice principale : Mme Olga Sanchez Cordero, Présidente du Sénat (Mexique)

Modératrice : Mme. Farida Haddouche Ilimi, membre de l'Assemblée Populaire Nationale (Algérie)

Intervenants :

- Mme Ágnes Vadai, membre du Comité chargé de promouvoir le respect du droit international humanitaire (Hongrie)
- M. Gökce Ok, Directeur général du Département harmonisation et communication, Présidence des migrations (Türkiye)
- M. Rodrigo Sandoval, ancien Directeur du Département des migrations (Chili)
- Pr Jalal Abbasi-Shavazi, Université nationale d'Australie et Université de Téhéran (Iran, République islamique d')

15 h 45

Pause-café

16 h 00 – 16 h 30

Séance de clôture

- Présentation des conclusions de l'événement par le rapporteur de la conférence, M. Joseph Osei Owusu, Premier Vice-Président de l'Assemblée nationale (Ghana)
 - Allocution de clôture de M. Mustafa Şentop, Président de la Grande Assemblée nationale de Türkiye ■
-